

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

TENUE LE MARDI 20 OCTOBRE 2020

PAR VISIOCONFÉRENCE

**Sont présents :**

Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe  
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants  
Mme Isabelle Girard, directrice  
M. Jean Drouin, représentant des parents  
Mme Judith Paquette, représentante du service de garde  
Mme Marie-Ève Cattin, représentante des parents  
Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants  
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel  
M. Robert Turgeon, représentant des parents  
Mme Roxane Cavallo, représentante du personnel de soutien  
Mme Sylvie Côté, représentante des parents

**Est absente :**

Mme Marie Julie Paradis, représentante des parents (Démission)

**Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)**

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et, après constatation du quorum, déclare la séance ouverte à 19 h.

M. Jean Drouin explique que Mme Marie Julie Paradis a remis sa démission comme représentante des parents. Nous sommes en attente des consignes du secrétariat général pour assurer son remplacement.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE-20-21/01** Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance. Il est proposé par Mme Nathalie Malenfant d'adopter l'ordre du jour en enlevant le point 18.2.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal du 16 juin 2020**

**CE-20-21/02** Mme Francine Camirand propose l'adoption du procès-verbal modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Suivis au procès-verbal du 16 juin 2020**

4.2 : Services complémentaires : le poste de psychologue est toujours vacant. Considérant les démarches infructueuses de combler le poste en psychologie ou en psychoéducation, le budget servira à référer nos évaluations à l'externe. Dans une situation comme celle-ci, nous pouvons faire appel aux ressources des services éducatifs lorsqu'une situation particulière survient.

**4. Droit de parole au public**

Aucun mot du public.

## 5. Adoption des règles de régie interne (art. 66 et 67)

**CE-20-21/03** Le document est présenté et les modifications sont expliquées aux membres.

Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 6. Élections

- Présidence

Considérant que le Conseil choisit son président parmi les représentants des parents au conseil d'établissement qui ne sont pas membres du personnel de la Commission scolaire :

---

M. Jean Drouin	est proposé par	Mme Francine Camirand
----------------	-----------------	-----------------------

---

La mise en candidature est close.

**CE-20-21/04** M. Jean Drouin est élu par acclamation à la présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- Vice-présidence

Considérant que le Conseil désigne, en cas d'absence ou d'empêchement du président, parmi ses membres admissibles au poste de président, une personne pour exercer comme vice-président les fonctions et pouvoirs de ce dernier :

---

Mme Sylvie Côté	est proposée par	M. Jean Drouin
-----------------	------------------	----------------

---

La mise en candidature est close.

**CE-20-21/05** Mme Sylvie Côté est élue par acclamation à la vice-présidence du conseil d'établissement de l'école de Boischatel pour l'année scolaire 2020-2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 7. Mot de la présidence

M. Jean Drouin remercie les membres pour son élection.

## 8. Adoption du budget de fonctionnement du CE

Il est proposé qu'un montant de 250 \$ soit prévu pour le fonctionnement du CE.

**CE-20-21/06** M. Robert Turgeon propose l'adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Adoption du rapport annuel 2019-2020 (art. 82)**

Le rapport annuel 2019-2020 a été fait pendant l'été et présenté à l'assemblée générale des parents de septembre.

**CE-20-21/07** Mme Francine Camirand propose l'adoption du rapport annuel tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Approbation du calendrier des rencontres 2020-2021 (art. 67)**

Le calendrier des séances est présenté à l'ensemble des membres. Il est demandé lors des envois de convocation, une confirmation de présence. Cela nous permet de nous assurer que le quorum est atteint pour la tenue de la séance.

**CE-20-21/08** Mme Francine Camirand propose l'approbation du calendrier tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)**

Le document du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2020-2021 est présenté et expliqué.

**CE-20-21/09** Mme Sylvie Côté propose l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Nomination des représentants de la communauté (art. 42)**

Il est proposé d'offrir à mesdames Amélie Bédard, de la Ville de Boischatel, et Marie Pelletier, responsable de l'organisme Le Para-Chute, milieu de vie inclusif pour les 12 à 25 ans les postes de représentantes de la communauté.

**13. Approbation des sorties et activités éducatives 2020-2021 (art. 87)**

Le document des sorties et activités éducatives pour les différents niveaux est présenté. On indique qu'il serait intéressant que les niveaux qui ne présentent aucune activité puissent réfléchir à en offrir aux élèves.

**CE-20-21/10** M. Robert Turgeon propose l'approbation des sorties et activités éducatives 2020-2021 telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité (art. 88)**

La planification des contenus est présentée et expliquée par Mme Éliane Bouchard.

**CE-20-21/11** Mme Sylvie Côté propose l'approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. Approbation pour la participation à la levée de fonds d'Halloween pour Leucan**

La demande de participation à la levée de fonds Leucan est présentée et expliquée.

**CE-20-21/12** Mme Judith Paquette propose l'approbation pour la participation à la levée de fonds d'Halloween pour Leucan telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. Information de la direction**

**16.1. Mesures sanitaires et protocole d'urgence COVID**

Présentation des différentes mesures sanitaires mises en place depuis le mois d'août dans notre milieu et explication du protocole d'urgence COVID de l'école.

**16.2. Normes et modalités 2020-2021 – directives ministérielles**

Présentation des modifications au régime pédagogique 2020-2021.

**16.3. Rencontres de parents**

La rencontre de parents pourra prendre différentes modalités cette année : rencontres téléphoniques, par visioconférence ou en présence si la situation le permet.

La rencontre aura lieu le 17 novembre à Bocage, le 18 novembre à Bois-Joli, le 19 novembre pour Boréal et le 20 novembre pour les trois bâtiments.

**16.4. Aide aux parents**

Présentation du site internet « [www.aidersonenfant.com](http://www.aidersonenfant.com) » qui est une belle ressource pour outiller nos parents. Il est proposé de s'inscrire à un forfait. Lors du prochain CE nous pourrions décider du type de forfait, à la suite d'un sondage d'intérêt.

**16.5. Dénonciation d'intérêts**

Il est demandé à tous les membres du CE de remplir le document de dénonciation d'intérêts.

**16.6. Murale à Bocage**

Présentation du projet de Murale sur les murs extérieurs du bâtiment Bocage.

**16.7. Hop Hop – SDG**

Le service Hop Hop sera offert aux parents utilisateurs du service de garde dans les prochaines semaines. Ce n'est pas une obligation pour les parents de l'utiliser. Le coût sera de 21 \$ par famille par année.

**17. Mot du représentant au comité de parents**

Les deux premières rencontres ont porté sur la nouvelle la gouvernance scolaire. La prochaine est le 25 novembre. Il est demandé de présenter des bons coups pour les prochains comités de parents.



**18. Varia**

**18.1. Levée de fonds « Bûches Michaud »**

Le budget de campagne de financement est de 4 316 \$. La date du 4 décembre a été réservée pour la distribution des bûches.

**CE-20-21/13**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Cattin d'approuver la levée de fond des Bûches Michaud.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19. Levée de la séance**

**CE-20-21/14** Considérant que l'ordre du jour est épuisé, M. Jean Drouin propose la levée de la séance à 20 h 59.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Jean Drouin  
Président

Isabelle Girard  
Directrice

Éliane Bouchard  
Directrice adjointe

Secrétaire : Éliane Bouchard